

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUILS

SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE UNIMED

La Société Premium Holding SA, contrôlée par M. Ridha CHARFEDDINE, qui détient directement 9,03% du capital de la société UNIMED, a déclaré avoir franchi directement à la hausse, le 27 février 2019, les seuils de 10%, 20% et 33,3% du capital de la société, suite à l'acquisition en bourse de 8 000 000 actions représentant 25,0% du capital de la société.

Selon le déclarant, M. Ridha CHARFEDDINE détient directement à cette date 29,36% du capital de la société UNIMED et détient indirectement 34,03% du capital de la société, soit un total de 63,39%.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis le 28 février 2019 par le déclarant.